RCS : NANTERRE
Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 06291
Numéro SIREN : 524 958 550
Nom ou dénomination : CONVERGENCE

Ce dépôt a été enregistré le 28/10/2022 sous le numéro de dépôt 47463

CONVERGENCE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 5.622.465 euros
Siège social : 7 rue du Bois – 92600 Asnières
RCS Nanterre 524 958 550
(ci-après « **la Société** »)

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 30 JUIN 2022

SIXIEME RESOLUTION
(*Prise d'acte de la fin des mandats du co-commissaire aux comptes titulaire et du co-commissaire aux comptes suppléant ; et nomination d'un nouveau co-commissaire aux comptes titulaire et d'un nouveau co-commissaire aux comptes suppléant*)

L'Assemblée Générale, prend acte de la fin des mandats de Madame Catherine SEGALINY co-commissaire aux comptes titulaire et de la société APLITEC co-commissaire aux comptes suppléant, et les remercie pour l'accomplissement de leurs missions.

L'Assemblée Générale décide de nommer :

- en remplacement de Madame Catherine SEGALINY, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, Monsieur Pierre Jarrossay, né le 12 mars 1957 à Angers (49), de nationalité française, demeurant 8 avenue du Cirque – 94100 Saint-Maur-des Fosses ;
- en remplacement de la société APLITEC, en qualité de co-commissaire aux comptes suppléant, le cabinet G'AUDIT PLUS, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 euros, dont le siège se situe 3 square Claude Debussy – 75017 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 799 316 229.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

[…]

QUINZIEME RESOLUTION
(Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités)

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme à l'original
A Pontoise, le 30 juin 2022



Le Président du Directoire
Monsieur Patrice RAMNOUT